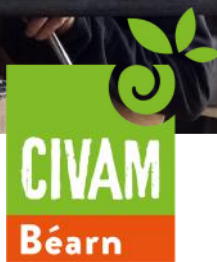


FORMATION



ABDEA

Association Béarnaise pour
le Développement de l'Emploi Agricole



**Mercredi 25 février au
mercredi 4 mars 2026**

Travail du métal Auto-construction d'outils agricoles

Objectifs de la formation

Acquérir de l'autonomie en se perfectionnant au travail du métal.

- Se réapproprier les bases des outils et des techniques de la mécanique agricole : meuleuse, perceuse, poste à souder, etc.
- Être capable de construire, entretenir et adapter son matériel.
- Apprendre à lire des plans de fabrication.
- Être acteur dans la construction collective de quelques outils.

Modalités pour la construction d'outils agricoles

→ choisir dans cette liste les outils que vous aimeriez construire :

https://latelierpaysan.org/catalogue_outils.php

Il y aura ensuite un arbitrage par l'intervenant pour définir les outils qui seront construits pendant la formation. Le matériel de construction de votre outil sera à votre charge et commandé par l'Atelier Paysan. L'Atelier Paysan fera un devis avec vous et vous demandera un acompte

Intervenant.

Adrien LAHITETTE, animateur-formateur de l'Atelier Paysan



Public visé

Paysan.nes du Béarn et des territoires limitrophes souhaitant gagner en autonomie à l'aide du travail du métal et de compétences en autoconstructions d'outils

La formation est destinée en priorité aux agriculteurs.rices, aux conjoints collaborateurs, aux cotisant.e.s solidaires, aux porteurs.euses de projet éligibles VIVEA (dans le cadre de leur parcours PPP) ainsi qu'aux stagiaires Entreprendre en Agriculture Paysanne.

Tarif et financement

1 344 € la formation soit 224€ par jour.

Prise en charge totale pour :

- les **personnes éligibles VIVEA** Consultez vos droits Vivea sur le site vivea.fr (droits plafonnés à 3000€/an)

Pour les agriculteurs(rices) au réel possibilité de couvrir une partie des frais par le crédit d'impôt formation et/ou de bénéficier d'une prise en charge partielle du coût du remplacement avec les service remplacement du département.

- les **stagiaires EAP**

→ Pour les **personnes non éligibles**, merci de nous contacter

Pour nous soutenir, vous pouvez adhérer à l'ABDEA, adhésion de 35€ annuelle possible via HelloAsso depuis le site de l'ABDEA.

Durée

6 jours soit 48 heures

Dates

Du mercredi 25 février au mercredi 4 mars 2026 (hors week-end)

Horaires

08h30 - 17h30

Pause déjeuner de 1h - repas "tiré du sac"

Lieu

à définir, sur une ferme d'un participant

Accessibilité

Toute situation de handicap sera prise en compte en vue de garantir des conditions d'accueil optimum, merci de contacter l'ABDEA au préalable.

Equipements de sécurité obligatoires :

Chaussures de sécurité, vêtements de travail adaptés et chauds

Pré-requis :

aucun

Inscription

Jusqu'au 17/11/2025

Compléter le formulaire en suivant ce lien :
<https://nuage.ardearna.org/apps/forms/s/EqgsSgoE6j6dMqzYZ7LpWKWR>

Nombre de places

10 minimum - 12 maximum

Contact ABDEA

Juliette CHENEL - responsable de stage
abdeaformations@gmail.com 06 20 84 60 85

Contact CIVAM Béarn

Juliette POLLE - animatrice prod' végétales
juliette.bearn@civam.org - 06 36 21 66 13

www.agriculturepaysanne.org/abdea

ABDEA - 11 bis avenue de Verdun 64140 BILLERE

SIRET : 40814074700051 - Code APE : 00051 - N°OF : 72640392564

Pour voir les CGS et RI de l'ARDEAR NA suivre le lien ci-dessous :

<https://www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418>



Des engagements certifiés pour la formation
des entrepreneurs du vivant RE/VIV/4